

PROGRAMME DE FORMATION

BAJO EL MAR - Organisme de formation professionnel n°76 31 12068 31

ARTISTE, ARTISAN DE L'INDUSTRIE MUSICALE : POSITIONNER SON PROJET ET GAGNER SA VIE DANS LE SECTEUR MUSICAL

>> PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse aux artistes professionnel•les ou en voie de professionnalisation, demandeurs•euses d'emploi ou intermittents•es. Plus généralement, à toute personne qui souhaite monter un projet artistique dans le champ des Musiques Actuelles.

PRÉREQUIS

- ▶ Etre en processus de création ou porteur d'un projet artistique
- ▶ S'inscrire dans le courant des Musiques Actuelles
- ▶ Avoir un ordinateur portable ou une tablette

>> OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le ou la participant•e sera capable de :

- ▶ Comprendre les enjeux de la professionnalisation : être artiste et acteur économique de l'industrie musicale
- ▶ Identifier les acteurs, les filières et les branches de l'industrie musicale
- ▶ Distinguer les différentes relations contractuelles entre les artistes et les autres professionnels du secteur
- ▶ Différencier les types de rémunération et d'exploitation du droit d'auteur
- ▶ Penser le modèle économique de son projet au regard des mutations du secteur

>> CONTENU

- ▶ Partie 1 - L'industrie musicale, une histoire de 125 ans
La naissance de l'industrie musicale
Les évolutions technologiques du secteur au cours du 20ème siècle
Les niveaux d'équipement et les pratiques d'écoute qui en découlent
- ▶ Partie 2 - Identifier les différents acteurs et métiers qui composent l'industrie musicale
Présentation des quatre filières principales de cette industrie
Appréhender les différents métiers et acteurs qui la composent
Les études et formations pour accéder aux métiers de la filière musicale
Déterminer les qualités et compétences requises pour travailler dans cette filière
- ▶ Partie 3 - Distinguer les divers contrats de l'industrie musicale

Identifier les différents contrats qui régissent les relations entre les artistes et les autres acteurs (contrat de licence, de distribution, d'artiste exclusif, etc.)

Identifier les points incontournables de ces contrats

Choisir le bon contrat en adéquation avec son plan de développement

► Partie 4 - Appréhender les droits qui encadrent cette industrie : droit intellectuel, droits voisins et droits dérivés

Définition du droit intellectuel

Les différents types de droit voisins et leurs rôles : en France et à l'international, interprètes ou exécutants, production ou diffusion

Apprécier les droits dérivés : patrimoniaux, moraux, cession et production

► Partie 5- Connaître les sociétés de perception et de rémunérations des droits d'auteur

Présentation des différentes sociétés de droit d'auteur en France

Focus SACEM : les droits d'exécution publique et les droits de reproduction mécanique

Mesurer l'importance des droits et leurs impacts sur la professionnalisation

Démonstration d'exemples d'utilisations génératrices de droits

► Partie 6 - La révolution du streaming : le cas pratique du hip-hop

Historique et présentation du mouvement hip-hop

Mesurer l'impact culturel et commercial d'une esthétique

Comprendre la transition du physique au support dématérialisé : le développement du streaming musical

► Partie 7 - Choisir ses leviers pour réussir sa professionnalisation dans l'industrie musicale

Les évolutions de l'industrie musicale au cours des dernières décennies

Les évolutions du droit d'auteur

Se projeter dans l'avenir et se sentir acteur de l'industrie musicale

Constituer son équipe, son label, comprendre les clefs son projet de financement et anticiper les différentes sources de rémunération

Planifier son projet artistique et professionnel dans le temps

>> MODALITES D'ORGANISATION

Dates et horaires : 11 et 12 juin 2024- de 09h30 à 17h30

Durée : 2 journées soit 14 heures

Lieu : Salle de formation d'Octopus - 2 rue Raymond Lizop 31100 Toulouse (accès métro Belle-fontaine)

Effectif maximum : 12 personnes

DÉLAIS D'ACCÈS

► 30 jours après la demande pour les personnes financées par leur employeur, un OPCO ou pôle emploi

► 1 jour avant pour les financements personnels dans la limite des places disponibles et selon les disponibilités de la formatrice et des équipements

>> METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

La formation conjugue des temps collectifs et individuels, théoriques, pratiques et expérimentaux.

La méthode pédagogique est centrée sur des temps d'échange permettant la transmission, l'expérimentation et le partage d'expériences. La formation est construite en fonction des participant•es et de leurs projets artistiques, et démarrera par une présentation des différents participant•es, de leurs attentes et de leur connaissance sur le sujet.

Plusieurs méthodes pédagogiques sont mobilisées lors de la formation :

METHODE AFFIRMATIVE : partir du savoir-faire et des compétences métiers. Présentation des différents outils et des étapes de leur réalisation. Démonstration suivi de mise en pratique par les apprenant•es. Des temps de travail individuels et en sous-groupe sont régulièrement proposés afin d'alterner les temps de présentation et ceux d'expérimentation et de maintenir l'attention.

METHODE ACTIVE : les prérequis de la formation impliquent que les apprenant•es soient porteur d'un projet artistique. Les outils présentés sont appliqués à leur projet, ils et elles sont impliqué•es dans leur apprentissage.

>> EVALUATION DES ACQUIS ET SUIVI DE LA FORMATION

Des temps de travaux pratiques et d'évaluation sont proposés à chaque chapitre.

La validation des acquis complète se fera en fin de formation sous forme d'un examen sur le projet de chaque stagiaire.

Un certificat de réalisation sera délivré en fin de formation ainsi qu'un questionnaire de satisfaction. Des feuilles de présences seront signées à chaque demi-journée.

> EQUIPES PEDAGOGIQUES ET INTERVENANT

► Référentes pédagogiques : Lisa Rodrigo et Julie Luga

► Référente administrative et VSS : Lisa Rodrigo - capsule@bajoelmar.fr

► Intervenant : "Logilo"

► 09 62 69 38 20

> ACCESSIBILITE

La salle d'Octopus est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour tout type de handicap (sensoriel, physique, déficience intellectuelle ou cognitive), un entretien préalable sera réalisé avec le•la référent•e afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation.

► Contact de la référente : Kellia Keza - kellia@bajoelmar.fr / 09 62 69 38 20

>> TARIFS

Devis sur mesure - de 336 à 672 euros TTC

